



Du ping-pong face à Alzheimer : un partenariat innovant

Publié le : 11/02/2020

Modifié le : 11/02/2020

Communiqué de presse, 11 février 2020

L'association France Alzheimer et maladies apparentées et la Fédération Française de Tennis de table s'unissent autour d'un partenariat.

Christian Palierno, président de la Fédération Française de Tennis de Table, et Joël Jaouen, président de l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées, ont souhaité s'associer afin de mutualiser leurs forces et promouvoir les activités de sport adapté, dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leur entourage.

Au vu des actions développées par le club de tennis de table de Levallois (Hauts-de-Seine) avec la mise en place de séances spécifiques pour les personnes atteintes d'Alzheimer et pour les personnes en situation de handicap, nos deux organismes ont pris conscience de leur complémentarité.

Le tennis de table est en effet bénéfique pour les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Au-delà de ses vertus de socialisation et de ses bienfaits sur la concentration, la perception de l'espace visuel et la coordination motrice, il stimule le système cognitif et contribue à développer l'hippocampe, zone du cerveau fragilisée par la maladie d'Alzheimer.

Des objectifs communs

Ce partenariat a notamment pour ambition de promouvoir cette activité sportive auprès de tous les publics dont les personnes malades et leurs proches aidants, de développer une offre de proximité dans toute la France, de rassembler les acteurs et de construire ensemble des offres cohérentes répondant aux besoins des personnes fragilisées.

Cette ambition se concrétisera notamment par le rapprochement des clubs de la Fédération Française de Tennis de Table et des associations départementales de France Alzheimer, par la mise en place d'ateliers adaptés, par l'accompagnement des acteurs professionnels, et par un engagement mutuel afin d'évaluer scientifiquement cette activité sportive dans le parcours d'accompagnement des personnes atteintes de la maladie et de leurs proches aidants.

Le double objectif de l'année 2020 est de :

- rapprocher un club et une structure France Alzheimer dans chaque région de France ;
- identifier un groupe, une entité pouvant évaluer scientifiquement l'impact de la pratique du tennis de table sur l'évolution de la maladie.

Pour Joël Jaouen, président national de l'Union France Alzheimer et maladies apparentées, « *ce partenariat s'inscrit pleinement dans le cadre de la lutte contre les préjugés qui affectent au quotidien les familles concernées. L'ensemble des actions mises en œuvre permettront d'enrichir l'accompagnement et le bien-être des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et de leurs aidants.* »

Pour Christian Palierno, président de la Fédération Française de Tennis de Table, « *ce rapprochement entre nos deux institutions entre pleinement dans les valeurs défendues par la Fédération. Le tennis de table permet à la fois une pratique sportive douce mais aussi d'entretenir les fonctions cognitives dont la coordination et les réflexes. La FFTT travaille depuis plusieurs années sur la santé des pratiquants grâce au Ping Santé. La FFTT compte d'ailleurs plusieurs centaines parmi ses licenciés.* »

Cette coopération s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre les préjugés avec la volonté de bâtir une société inclusive. Une société permettant aux personnes concernées de mieux vivre leur maladie au quotidien, et de conserver la place qui est la leur dans leur environnement.

Relations presse France Alzheimer et maladies apparentées :

Laurent Dupuis : l.dupuis@francealzheimer.org, 01 42 97 53 06, 07 75 11 81 33

Relations presse Fédération Française de Tennis de Table :

Marine Vignaud : marine.vignaud@fft.email, 01 53 94 50 15, 07 85 29 58 78